

10. Demande d'informations sur le souhait de participer, dans le cadre d'un groupe informel, à l'élaboration d'un plan de travail pour une gestion écologiquement rationnelle des déchets ménagers

Décision : BC-12/13 : Création de solutions novatrices dans le cadre de la Convention de Bâle pour une gestion écologiquement rationnelle des déchets ménagers

Contexte :

À sa douzième réunion, la Conférence des Parties a convenu d'inclure dans le programme de travail du Groupe de travail à composition non limitée l'élaboration d'un plan de travail sur la gestion écologiquement rationnelle des déchets ménagers, l'accent étant mis sur les besoins des pays en développement et des pays à économie en transition.

La Conférence des Parties a également convenu que le plan de travail en question pourrait comprendre, sans s'y limiter, la mise au point de documents d'orientation et/ou de manuels sur, entre autres, les meilleures pratiques, les modèles d'activités et les solutions novatrices pour une économie circulaire dans divers contextes socio-économiques, ainsi qu'un concept de partenariat visant à aider les municipalités.

En préparation au débat du Groupe de travail à composition non limitée, la Conférence des Parties a demandé à un groupe informel d'établir un plan de travail sur la gestion écologiquement rationnelle des déchets ménagers tel que décrit ci-dessus pour examen par le Groupe de travail à composition non limitée à sa dixième réunion, et invité les Parties et d'autres intéressés à faire connaître au Secrétariat d'ici au 30 septembre 2015 leur souhait de participer activement aux travaux de ce groupe informel.

Demande :

Demande	Répondant(s)	Méthode de communication des informations	Date limite de communication des informations
Les Parties et autres intéressés sont invités à faire connaître au Secrétariat leur souhait de participer activement, dans le cadre d'un groupe informel, à l'élaboration d'un plan de travail sur la gestion écologiquement rationnelle des déchets ménagers, ainsi que d'un concept de partenariat visant à aider les municipalités.	Parties Autres intéressés	Veuillez communiquer les informations au Secrétariat par l'intermédiaire du point de contact indiqué ci-dessous.	30 septembre 2015

Point de contact :

M. Matthias Kern (courriel : matthias.kern@brsmeas.org, tél. : +41 22 917 87 67, fax : +41 22 917 80 98).